



Enseignants et retraités de l'enseignement privé Le Régime additionnel de retraite en danger imminent

En 2004, l'Etat a accepté de combler progressivement le différentiel en matière de pensions de retraite, à carrière comparable, entre les maîtres de l'enseignement privé sous contrat et les maîtres fonctionnaires. Cet engagement s'est concrétisé en 2005 par la mise en place du Régime additionnel de retraite de l'enseignement privé (RAEP).

Actuellement, un maître du privé à la retraite touche toujours moins qu'un maître du public à carrière égale alors qu'il a cotisé beaucoup plus pour sa retraite (salaire net inférieur). Le Gouvernement veut revenir sur l'engagement qui a été pris à effet du 1^{er} janvier 2013.

Ce qui attend les maîtres du privé dès le 1er janvier 2013, c'est :

- une baisse significative des pensions de retraite (jusqu'à 150 € par mois)
- un gel de la pension RAEP pour les maîtres partis depuis le 1er septembre 2005
- une hausse des cotisations retraite (salaires nets en baisse).

Même employeur, mêmes missions, mêmes obligations mais droits différents. Mais où sont la justice sociale et la parité ? Où est la reconnaissance du travail accompli pour la Nation ? Où est le respect de l'engagement pris ?

Sept organisations syndicales ont lancé une pétition en ligne. En quelques jours à peine, elles ont recueilli plus de 14 000 signatures. Nos organisations appellent celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à signer cette pétition.

Elles appellent également l'ensemble des personnels à des rassemblements et des manifestations académiques le mercredi 12 décembre. Un préavis de grève nationale sera déposé pour ce jour. L'organisation d'une manifestation nationale après le 12 décembre sera nécessaire si ce projet n'était pas sensiblement et rapidement modifié.

Contacts :

SNEC-CFTC – 01 73 30 42 42

SNEIP-CGT – 01 42 26 55 20

SYNEP- CFE CGC – 06 15 31 59 63

SPELC – 01 58 10 13 13

FNEC FP FO – 06 16 74 16 75

FEP-CFDT 01 56 41 54 70